

À Brest, le port du Château adhère à l'opération « Je navigue, je trie »

«Rien par-dessus bord, tous mes déchets au port !» C'est le slogan diffusé par l'association Gestes propres à destination des plaisanciers et usagers.



Les organisateurs de Je navigue je trie, devant le drapeau de l'opération, qui flotte au port du Château de Brest (© Côté Brest).

L'opération **Je navigue, je trie**, lancée en 2011 par l'association [Gestes propres](#) (ex Vacances propres) monte en puissance. La 7^e édition de la campagne de **prévention des déchets marins** (qui dure trois mois) a été inaugurée mercredi 5 juillet 2017 à la marina du **port du Château de Brest**. Port qui vient d'intégrer le dispositif, comme le confirme François Corre :

Cette opération nous tient à cœur parce que, depuis des années, nous mettons en place des solutions pour agir en faveur de l'environnement.

Prise de conscience

Le directeur des deux ports de plaisance de Brest rappelle que l'entité du [Moulin-Blanc](#) participe depuis trois ans. *Les résultats sont satisfaisants, on sent une prise de conscience de la part des plaisanciers, une sensibilisation en progression. C'est pourquoi nous avons décidé d'intégrer cette année le port du Château.*

Incitatif et facilitateur

Et Carole Carpentier, déléguée générale de Gestes propres d'expliquer : *Je navigue, je trie est un dispositif incitatif et facilitateur qui s'inscrit, en amont, dans la prévention des déchets marins. Nous nous situons, en quelque sorte, dans l'éducation.*

Trois gestes simples

Concrètement ?

Dans les ports sont installés des distributeurs en métal de sac poubelle (30 litres) pour les déchets non recyclables. Pour les autres déchets (notamment les emballages), nous remettons aux plaisanciers un cabas réutilisable, pour permettre de trier. Puis de tout jeter, au port, dans les conteneurs appropriés.

L'association met en exergue trois gestes simples :

1. Jeter dans la poubelle.
2. Trier.
3. Ramasser les déchets que l'on trouve sur son chemin.

450 ans pour un sac plastique...

Nous nous adressons aux amoureux de la mer, les plaisanciers, que nous incitons à adopter les bons gestes et à en parler autour d'eux.

La sensibilisation du plus grand nombre est primordiale parce que, malheureusement, nous déplorons beaucoup de déchets dits sauvages. Je rappelle qu'un mégot jeté par terre pollue 500 litres d'eau. Autre exemple : un sac plastique dans l'océan pollue pendant 450 ans !



Un visuel de l'opération (© Gestes propres).

L'OPÉRATION

Lancée en 2011, l'opération Je navigue, je trie enregistre, en 2017, un record de participation avec 49 ports. En 2016, 41 avaient adhéré. Ce qui avait permis de sensibiliser 191000 plaisanciers. 29000 cabas et 42000 sacs poubelle avaient été distribués. 46% des ports avaient constaté une augmentation du tri sélectif dans leurs bacs, 72% avaient considéré que la conformité était satisfaisante.

[Association Gestes propres](#)